

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Intervention et professionnalité** **2024-2025**

Code T.TS.SO359.Intv1.F.24	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 3 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
--	---

Volées :
PT 2023, EE 2023, TP2022

Semaine 34, mardi 20 août
2024
Semaine 37, lundi 9 septembre
2024
Semaine 2, jeudi 9 ou vendredi
10 janvier 2025

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences :

Toutes les compétences peuvent être mobilisées durant ce module, mais il se centre principalement sur deux d'entre elles :

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capable de/d':

- découvrir et se situer dans l'environnement large (méso et macro) de l'intervention sociale ;
- identifier et contextualiser des institutions professionnelles, faitières, d'usagères et d'usagers des champs d'intervention sociale, éducative et socioculturelle du Canton de Vaud, de Romandie et de Suisse ;
- découvrir, se représenter et comprendre de nouvelles formes d'intervention, de nouvelles problématiques professionnelles ou des dispositifs sociaux innovants ;
- questionner les pratiques professionnelles lors des conférences, débats et ateliers proposés, et les mettre en relation avec son propre parcours de formation et de professionnalisation ;
- poursuivre la documentation de son portfolio et présenter le bilan intermédiaire de celui-ci dans son groupe de référence.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Mardi 20 août 2024 matin (pour tous et toutes les étudiant·es **sauf les EE23**) :

Préparation du DCPT2 (contrat pédagogique tripartite de la première période de formation pratique) à travers la participation à une série d'ateliers.

Lundi 9 septembre 2024 :

Journée d'étude sur « *Quelle place le travail social individuel et de groupe ont-ils dans l'intervention, au quotidien, auprès des jeunes, enfants et des familles ?* »

Cette journée d'étude sera organisée conjointement avec le Pôle « Enfance, jeunesse et Familles » à destination des professionnel·les et des étudiant·es. Après un accueil sous forme de café-croissants, la matinée sera consacrée aux questions communautaires, de la santé, migration, protection et participation, soutien à la parentalité et insertion socio-professionnelle sous forme de conférences.

L'après-midi sera consacrée à des ateliers reprenant les thématiques abordées le matin.

Jeudi 9 ou vendredi 10 janvier 2025 :

Présentation individuelle du bilan intermédiaire dans les groupes de référence.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La participation au module Intv1 sera validée au moyen de deux modalités combinées :

- 1) A travers l'inscription et la participation obligatoire aux conférences et ateliers du **lundi 9 septembre 2024 (semaine 37)**;
- 2) Bilan intermédiaire du portfolio à présenter dans les groupes de référence le **jeudi 9 janvier ou le vendredi 10 janvier 2025 (semaine 2)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) En cas de non-participation aux journées, rendre un travail écrit sur la base des documents disponibles pour une conférence ou un atelier au responsable du module à remettre **au plus tard le mardi 21 janvier 2025 (semaine 4)** ;
- b) En cas de non-présentation du bilan intermédiaire, représenter le bilan intermédiaire sous forme orale d'entente avec sa ou son référent·e. La présentation orale devra être effectuée **au plus tard le mardi 21 janvier 2025 (semaine 4)**. La date exacte devra être définie lors de la prise de contact avec sa ou son référent·e portfolio.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Un double échec à ce module n'entraîne pas une exclusion de la filière. Celui-ci devra être répété dans le cadre du délai maximal d'études.

Toute utilisation de l'intelligence artificielle générative, pour des raisons d'honnêteté intellectuelle, devra être mentionnée.

9 Bibliographie

Une bibliographie et une sitographie en lien avec les conférences et ateliers seront mises à disposition sur Moodle avant la semaine 37/2024.

10 Enseignant·e·s

Berger Jean-Claude
Berrocal Sabrina
Conti Alice
Garcia Stéphanie
Jaccard Thierry Stéphane
Krafft Matthieu
Leuba Marie
Mayor Stéphan
Mc Cormick Marie
Mellina Joël
Nanchen Chloé
Narbel Grégoire
Russi Umberto
Trebert Dominique

Responsable de module *

DESCLOUX Romain

Descriptif validé le *

20 juin 2024

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module		Crédits libres	2022-2023
Code T.TS.SO359.CL.F.22	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres
2 Organisation			
Crédits ECTS * 3 ECTS PT 2022, EE 2022 et TP 2022	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français		
3 Prérequis			
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres			
Autres prérequis			
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *			
<u>Compétences</u>			
Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être mobilisées par des activités que les étudiant-e-s choisissent de suivre pour la validation du module.			
<u>Objectifs :</u>			
<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser la participation des étudiant-e-s à des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de formation. - Valoriser les engagements associatifs en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant. - Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que futur-e-s professionnel-le-s du travail social. - Faire des découvertes dans la sphère du travail social mais hors des modules et contenus d'enseignement proposés dans le cursus ordinaire des études. 			
5 Contenu et formes d'enseignement *			
Peuvent être validées dans le cadre du module, des activités de diverses natures :			
<ul style="list-style-type: none"> - Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple EESPAcelibre, REESPire, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETSL, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire. - Participation à des événements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférence d'un des 4 réseaux de compétences de la HETSL. - Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être démontré. - Autres activités académiques en lien avec le travail social et/ou les contenus des modules (valorisation de travaux, lectures complémentaires etc.). 			
Afin de valider le module, l'étudiant-e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il-elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif etc.). Un-e enseignant-e sera responsable du suivi et de la validation de la (ou des) activité(s) réalisée(s). Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de (ou des) activité(s) projetée(s) : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. La (ou les) activité(s) seront ensuite réalisée(s) et validée(s) selon la modalité convenue avec l'enseignant-e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.			

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant-e-s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

- Les étudiant-e-s à **plein temps** doivent valider les 3 ECTS du module CL au semestre 5, **soit le 3 décembre 2024**.
- Pour les étudiant-e-s **en emploi**, le module doit être validé au plus tard au semestre 7, **soit le 2 décembre 2025**.
- Pour les étudiant-e-s à **temps partiel**, le module doit être validé au plus tard au semestre 9, **soit le 1er décembre 2026**.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

Modalité de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant-e doit réaliser le module Crédits libres selon les indications de l'enseignant-e responsable du suivi au plus tard 3 semaines avant la fin du semestre suivant.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

10 Enseignant-e-s

Responsable de module *
Berger Jean-Claude

Descriptif validé le *

16 juin 2022
modifié le 17 décembre 2024

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André